

Ambrumesnil : une aide PME Développement pour Les Fermes d'ici

Publié le 09/07/2015



PME Développement a décidé de soutenir l'entreprise Les Fermes d'Ici dans ses projets de développement. C'est ainsi que Jean-Christophe Lemaire, président de PME Développement, a remis un chèque d'avance remboursable de 10 000 €, vendredi dernier, dans les locaux de l'entreprise, à Ambrumesnil.

Le dispositif Les Fermes d'ici rassemble et commercialise les produits frais provenant d'une quarantaine d'exploitations agricoles et artisanales de Seine-Maritime. Cette entreprise répond à un vrai besoin, aussi bien pour les producteurs qui élargissent et fidélisent leur clientèle, tout en mutualisant les frais logistiques et commerciaux, que pour les clients, qui profitent de produits frais et de qualité facilement accessibles.

Du matériel nouveau

L'entreprise souhaite poursuivre son développement autour de ses marchés pour conforter sa position et augmenter son chiffre d'affaires, afin de faire face à ses charges fixes qui comprennent, entre autres, la masse salariale.

La somme de 10 000 € servira, notamment, à l'acquisition d'une vitrine réfrigérée mobile, à l'amélioration des outils de communication (panneaux points relais, flyers, tabliers traiteur), à l'achat de dix nouveaux rolls de livraison et à l'adaptation du site pour l'accueil de drives fermiers, nouveaux points relais et commandes professionnelles.

Les Fermes d'ici sont nées fin 2010 sur une idée de Valentine Hébert, épouse d'agriculteur à Ambrumesnil, qui comptait huit années d'expérience dans le commerce et le marketing.

Elle a lancé le concept et créé Les Fermes d'ici, sur un marché en plein développement : le circuit court, avec des produits locaux de qualité.

PME Développement est un fond d'avances remboursables créé en 1998 par une dotation d'EDF au titre des crédits « Après chantier ». Les avances sont consenties sans intérêts ni garantie, après accord d'un comité d'engagement composé d'élus locaux et de techniciens. Le montage des dossiers et la gestion du fonds sont assurés par Seine-Maritime Expansion.

Le fonctionnement de l'association PME Développement est financé grâce à une subvention annuelle du département de la Seine Maritime.